**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 623

**Artikel:** Toujours les réfugiés...

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-264614

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIRECTION ET RÉDACTION M<sup>n</sup>\* Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
M¹º Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943



Organe OTILIEN

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

santicles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS** 

ANNONCES

SUISSE. Fr. 6.—
ETRANGER. • 8.—
Le numéro. • 0.25
Is absensent private à 1º 7 avroire. 1 partie juillet, in diffiré du absensents é 6 mois (3 fr.) relabiu par le neutre à 1º 7 avroire. 1 partie juillet, in diffiré du absensents é 6 mois (3 fr.) relabiu par le neutre à 1º 7 avroire. 1 partie juillet, in diffiré du bessents é 6 mois (3 fr.) relabiu par le neutre à 1º 7 avroire.

C'est un privilège pour la Suisse, épargnée par les hostilités, de concourir de toutes ses forces à l'œuvre de secours du Comité international de la Croix-Rouge, qui rayonne dans tous les pays en faveur des victimes de la guerre.

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE Chèques postaux Genève I. 8032 ou I. 5491

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

# Assemblée générale

A LAUSANNE

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 1942

Samedi 3 octobre, 14 h. 15, Aula de l'Université, Palais de Rumine, Place de la Riponne

ORDRE DU JOUR :

- Bienvenue.
  Rapport du Comité.
  Rapport de la trésorière.
  Rapport des vérificatrices des comptes.
  Les allocations familiales:
  Exposé de la Commission d'études législatives présenté par
  M° Antoinette QUINCHE (Lausanne).
  Pères et mères de demain:
  Exposé de la Commission d'éducation nationale présenté par M<sup>ile</sup> M. EVARD,
  D° ès lettres, (St-Sulpice).
- 7. Presse et problèmes féminins :

  Mme F. AMSTUTZ, rédactrice au « Bund », (Berne). Discussion après chaque exposé
- Principes et application du contrôle des prix : M. R. Pahup, Chef du contrôle fédéral des prix, (Montreux).
- 9. Divers.

(Thé à 16 h. 30)

## Samedi 3 octobre, 20 h. 15. Soirée familière

à l'Hôtel de la Paix

Invitation des Sociétés féminines vaudoises

Dimanche 4 octobre, 10 h., Aula de l'Université

Le travail professionnel féminin en temps de guerre et d'après-guerre : M<sup>11c</sup> Valentine Weibel, lic. en droit, (Genève)

Les relations de la ville et de la campagne : M. F. Porchet, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud (Lausanne).

Dimanche 4 octobre, 13 h. Repas en commun à l'Hôtel de la Paix 💯

Nous engageons chaleureusement nos lectrices à profiter de ce que l'Assemblée de l'Alliance se tient cette année en Suisse romande pour saisir l'occasion d'assister, sinon à toutes, du moins à l'une de ces séances de Lausanne. Non seulement, en effet, le programme en est tout spécialement intéressant, élaboré avec beaucoup de soin, prévoyant de nombreux exposés en français, et réservant du temps pour des échanges de vue qui ne pourront pas manquer d'être animés autant qu'instructifs; mais encore c'est là une possobilité unique de prendre contact et d'entrer Nous engageons chaleureusement nos lec-

les parties de la Suisse, et que préoccupent les mêmes problèmes que nous. Dans les temps que nous vivons, ces rencontres sont spécialement bienfaisantes et fécondes: aussi set-ce un grand nombre de nos lectrices que nous espérons rencontrer samedi et dimanche prochain dans la salle du Palais de Rumine!

Le Mouvement Féministe.

Pour tous renseignements d'ordre pratique, voir notre précédent numéro ou s'adresser à M<sup>lle</sup> S. Bonard, Case postale 552, Lausanne.

# La collaboration féminine

La mise en vigueur du Code pénal fédéral et de ses lois d'introduction a permis au Département vaudois de Justice et Police, que dirige M. A. Vodoz, de faire appel un peu plus largement à la collaboration féminine. Oh! bien timidement, car il ne faut pas effaroucher ceux qui, dans le canton de Vaud, et ils sont la bonne majorité — estiment par définition la femme incapable de tout, trouvent qu'elle en sait bien assez en distin-guant « un pourpoint d'avec un haut-dechausse», ne voudraient jamais convenir qu'elle peut avoir des « clartés de tout », e dis bien des clartés, et non pas de ces notions vagues et imprécises dont se contentent tant de citoyens.

L'Annuaire officiel du Canton de Vaud qui vient de sortir de presse nous renseigne sur les nominations faites. Nous avons déjà à plusieurs reprises parlé de la Chambre pé-nale des mineurs. L'Office cantonal des mineurs a engagé trois assistantes sociales, M<sup>lles</sup> Marie-Louise Cornaz, Florence Bonnard et Hélène Amiet ; l'Office cantonal de surveil-lance antialcoolique, une assistante sociale : M<sup>10</sup> Renée Jaton. Les assistantes qui travailleront à l'Office médico-pédagogique avec le Dr. Lucien Bovet ne sont pas encore nom-

Mlle Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, présidente de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, et M<sup>me</sup> Edith Bach-Scheffer, du Patronage des détenus libérés, avec sœur Léa Dufey, directrice de la Colonie avec sœur Lea Dufey, directrice de la Colonie de Rolle pour les femmes — il n'a pas été nécessaire, Dieu merci, de construire un Bochuz pour les femmes délinquantes! — siègent dans le conseil de surveillance pour la colonie de Rolle; M™ Emma Destraz, codirectrice de l'Institution de Serix près Oron, dans le conseil de surveillance pour les mineurs. Nous retrouvons sœur Léa Dufev seule femme sur les onze membres du Conseil économique qui s'occupe des différents établissements de détention.

Depuis plus d'une année, la profession de coiffeur est réglementée dans le canton de Vaud, et M¹¹¹e Marthe Salquin, coiffeuse à Moudon, a été appelée à faire partie de la Chambre professionnelle des Maîtres coiffeure.

En revanche, le Département de l'Intérieur, dont dépendent la santé et l'hygiène publiques, l'assistance publique, la surveillance de nombreux asiles, de diverses institutions, orphelinats, etc., se prive de la collaboration féminine. Les femmes au ménage, mais non pas aux nombreux ménages que dirige plus ou moins bien l'Etat.

# Toujours les réfugiés...

Toute notre reconnaissance à ceux de nos lecteurs et lectrices, qui nous ont écrit ou ma-nifesté verbalement leurs remerciements pour notre article sur ce douloureux sujet, cer-tains parmi eux nous assurant avoir été engagés de la sorte à contribuer par un verse-ment à la souscription ouverte en faveur des réfugiés en Suisse par l'Alliance nationale de Sociétés féminines. Notre voix n'a été qu'une parmi beaucoup d'autres; et cela est un récon-fort de savoir que, chez nous aussi, il y a eu un sursaut révolté de l'opinion publique de-

un sursaut révolté de l'opinion publique de-vant ces horreurs, qui sont dignes du temps des Babyloniens ou des Assyriens plutôt que d'une civilisation comme prétend être la noire. Mais cette opinion publique, nous l'avons dit et nous le répétons, ne doit pas cesser un instant d'être vigilante, afin que nos autorités sachent que toute mesure d'humanité a der-rière elle la majorité de notre peuple, ador-que tout renvoi brutal non motivé ne peut manquer de soulever une vague de réprobation. Et nous regrettons profondément que les Egli-ses protestantes ne se soient pas senties assez fortes, ni disciplinairement, ni, trois fois hé-las! moralement! pour obtenir ce qu'ont projortes, ni disciplinairement, ni, trois jois he-last moralement! pour obtenir ce qu'ont pro-posé certaines: que le Jeûne fédéral de cette année 1942 soit une journée de VTAI jeûne, avec privation de nourriture et collecte au pro-fit des victimes de la persécution. Avoir du renoncer à l'exécution de ce projet est un aveu de faiblesse inquiétante pour bien des chré-tiens 1

tiens.\(^1\)
Signalons à ce propos à nos lecteurs et lec-rices l'admirable article du professeur Aug. Lemaitre: La persécution antisémite et nos responsabilité chrétiennes paru dans le Messa-ger Social du 10 septembre dernier, et rappe-

¹ Le Consistoire de l'Eglise nationale protes-tante de Genève, dans son « Mandement du Jeû-ne», toutefois a exprimé de façon très ferme une opinion sévère sur l'antisémitisme.

lons-leur en terminant le compte de chèques postaux Nº VIII c 2288 Fonds de Secours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Steckborn, Thurgovie.

#### Le vote féminin cantonal dans le canton de Berne

Le 8 septembre dernier, les deux motions suivantes ont été déposées au Grand Conseil du canton de Berne :

1. Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un rapport et des propositions concernant les articles 7, 8, 26, 27, 29, 75 et 102 de la loi sur l'organisation des communes du 9 décembre 1917, dans le sens d'octroyer aux femmes le droit de vote en matière communale. (Signé) Fluckiger, député (radical).

2. Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un rapport et des propositions tendant à l'égalité politique de la femme et de l'homme dans toutes les circonstances de l'activité communale. (Signé) Lehner, député (socialiste).

Voilà donc le premier pas officiel fait, Voilà donc le premier pas officiel fait, après toute une année consacrée à préparer à l'idée du suffrage l'opinion publique bernoise. A joutons que le 28 août une réunion avait eu lieu des représentantes d'une cinquantaine de communes rurales, et le 3 septembre une Assemblée de l'Association pour le Suffrage. En outre une feuille volante de propagande a été distribuée à 100.000 exemplaires dans tout le canton et de nombreuses conférences sont prévues pour les mois à venir.

#### Une Ecole de Ministères féminins en France

Le récent Synode de l'Eglise réformée de France a décidé de créer pour l'automne une Ecole des Ministères féminins. Celle-ci ouvrira ses portes dès le début d'octobre et sera l'hôte de

# L'aide à la paysanne

Dans tous les cantons, d'une façon ou de l'autre, privée et officielle, s'est organisée l'aide à la paysanne. L'aide la meilleure que peuvent apporter les bonnes volontés citadines, c'est de s'occuper du ménage de la paysanne, afin qu'elle puisse aller aux champs sans l'arrière-pensée de l'ouvrage qui attend à la ferme. Aussi les colla-boratrices nettoyent, cuisinent, font la lessive et raccommodent. L'œuvre du raccommodage, en ces temps de rationnement, a pris une importance particulière; non seulement les aides raccommodent à la ferme, mais encore dans bien des localités, un service a été organisé qui fait faire

les raccommodages par des sociétés de couture ou par des écolières. C'est, pour ces dernières, un

par des écolières. C'est, pour ces dernières, un excellent apprentissage.

A Kirchdorf et à Oberbottigen, près de Berne, ailleurs aussi peut-être, ont été ouverts, sous la direction de maîtresses frezbeliennes compétentes, des jardins d'enfants où passent la journée les petits âgés de trois ans et plus, que leurs mères ont été heureuses de laisser à des personnes dévouées autant qu'entendues pendant qu'elles faisaient les foins ou rentraient les blés. On dit et nous le crovons volontiers, que tout le monde est enchanté de cette innovation, les paysanne comme les mères bénévoles et les petits aussi qui ont ainsi de nouveaux compagnons de jeux



Cliché "Berna"

Un de ces "groupes de raccommodage" à Berne, qui enlèvent ainsi à bien des paysannes le souci d'une besogne à laquelle il leur est impossible de s'atteler en ces mois si chargés pour elles